

# Rapports de suivi des audits de l'optimisation des ressources du *Rapport annuel 2017*

## Résumé

Nous avons l'habitude de formuler des recommandations précises dans nos rapports d'audit de l'optimisation des ressources, et de demander aux ministères et aux organismes de la Couronne et du secteur parapublic de répondre par écrit à chaque recommandation, et nous présentons leurs réponses dans notre Rapport annuel. Deux ans après avoir publié les recommandations et les réponses connexes, nous faisons le suivi des mesures prises. Les ministères et les organismes de la Couronne et du secteur parapublic sont responsables de la mise en oeuvre des recommandations formulées par notre bureau; notre rôle consiste à formuler de façon indépendante une conclusion sur les progrès réalisés par l'entité auditée au titre de la mise en oeuvre des mesures contenues dans chaque recommandation.

Dans chacun des rapports de suivi du présent chapitre, nous fournissons des renseignements généraux sur les audits de l'optimisation des ressources dont il est fait état au **chapitre 3** de notre *Rapport annuel 2017* et nous décrivons l'état des mesures qui ont été prises pour donner suite à nos recommandations depuis lors, tel que signalé par la direction.

Nous effectuons nos travaux de suivi et nous rendons compte des résultats conformément aux Normes canadiennes de missions de certification – Missions d'appréciation directe émises par le Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance des Comptables professionnels agréés du Canada. Notre bureau se conforme à la Norme canadienne de contrôle qualité. Nous nous conformons aux exigences en matière d'indépendance et d'éthique du Code de déontologie professionnelle des Comptables professionnels agréés de l'Ontario, qui sont fondées sur des principes fondamentaux d'intégrité, d'objectivité, de compétence professionnelle, de diligence raisonnable, de confidentialité et de conduite professionnelle.

Notre suivi consiste principalement à demander des renseignements aux représentants du gouvernement, des ministères ou des entités du secteur parapublic concernés, à discuter avec eux et à examiner certains documents justificatifs. Dans quelques cas, les auditeurs internes nous ont aidés à nous acquitter de ces travaux.

De par leur nature et le moment où elles sont appliquées, les procédures exécutées dans le cadre de ces travaux varient par rapport à celles associées à une mission d'assurance qui débouche sur un niveau d'assurance raisonnable, comme un audit, et elles ont une portée plus limitée. Comme il ne s'agit

pas d'un audit, nous ne pouvons affirmer avec un degré de certitude élevé que les mesures correctives décrites ont été mises en oeuvre de façon efficace. Les mesures prises ou prévues pourront être examinées et exposées de façon plus détaillée dans le cadre d'audits futurs. Nous tiendrons compte des rapports d'étape dans nos décisions à savoir s'il convient ou non de mener des audits portant sur les mêmes domaines.

En ce qui concerne la mise en oeuvre des recommandations suivies, nous n'avons reçu aucun commentaire qui pourrait nous porter à croire que les déclarations de la direction de l'entité concernant l'état d'avancement ne présentent pas de façon équitable, à tous égards importants, les progrès réalisés au chapitre de la mise en oeuvre des recommandations.

Comme le montre la **figure 1**, des progrès ont été réalisés en vue de mettre en oeuvre 69 % des mesures que nous avons recommandées, y compris 32 % d'entre elles qui ont été pleinement mises en oeuvre. Les ministères qui ont fait le plus de progrès dans la pleine mise en oeuvre de nos recommandations de 2017 comprennent le ministère des Finances et le Secrétariat du Conseil du Trésor concernant notre rapport Vers une plus grande obligation de rendre compte – Qualité des rapports annuels et notre audit des Comptes publics de la province; le ministère de la Santé (autrefois le ministère de la Santé et des Soins de longue durée) de concert avec Santé Ontario (autrefois Action Cancer Ontario) concernant notre audit des Services de traitement du cancer;

et le ministère de l'Énergie concernant notre audit de la Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité – Surveillance du marché et cybersécurité.

Toutefois, les progrès ont été limités ou nuls pour 26 % des mesures recommandées. Le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires a fait peu ou pas de progrès au chapitre de la mise en oeuvre de 70 % des mesures recommandées dans notre audit des Services d'établissement et d'intégration pour les nouveaux arrivants; le ministère des Affaires municipales et du Logement a fait peu ou pas de progrès à l'égard de 58 % des recommandations découlant de l'audit portant sur les logements sociaux et abordables; et le ministère du Solliciteur général (qui était le ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels au moment de notre audit de 2017), a fait peu ou pas de progrès à l'égard de 44 % des mesures recommandées dans notre audit de la gestion des situations d'urgence en Ontario. Par exemple, le Ministère n'avait fait aucun progrès dans la réalisation d'un examen des besoins des municipalités et de ses propres pratiques de dotation afin d'obtenir un niveau approprié de financement pour aider les municipalités à se préparer aux situations d'urgence.

Sept (2 %) des mesures que nous avons recommandées ne s'appliquent plus et 10 (2 %) ne seront pas mises en oeuvre. Des renseignements plus détaillés sont présentés dans les sections qui suivent la **figure 1**.

**Figure 1 : État global de la mise en oeuvre des recommandations formulées dans notre Rapport annuel 2017**

Préparé par le Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario

Section du rapport	# de mesures recommandées		État des mesures recommandées				
	# rec.	# de mesures recommandées	Pleinement mise en oeuvre	En voie de mise en oeuvre	Peu ou pas de progrès	Ne sera pas mise en oeuvre	Ne s'applique plus
1.01 Commission de révision de l'évaluation foncière et Commission des affaires municipales de l'Ontario	13	24	8	8	3	4	1
1.02 Services de traitement du cancer	18	33	16	12	5	0	0
1.03 Centres de santé communautaire	9	22	5	13	4	0	0
1.04 Gestion des situations d'urgence en Ontario	14	39	6	14	17	2	0
1.05 Programmes de soutien agricole	14	20	4	10	5	1	0
1.06 Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité – Surveillance du marché et cybersécurité	18	24	12	8	1	0	3
1.07 Services de laboratoire dans le secteur de la santé	12	25	7	13	4	0	1
1.08 Financement et surveillance des conseils scolaires par le Ministère	15	23	3	9	10	1	0
1.09 Programmes publics de médicaments de l'Ontario	10	20	5	12	2	0	1
1.10 Santé publique : Prévention des maladies chroniques	11	22	7	14	1	0	0
1.11 Services de gestion immobilière	13	28	9	10	9	0	0
1.12 Gestion des ressources financières et humaines des conseils scolaires	11	23	9,25	5	8,5	0,25	0
1.13 Services d'établissement et d'intégration pour les nouveaux arrivants	10	23	2,5	4,5	16	0	0
1.14 Logements sociaux et abordables	15	24	5	3	14	2	0
1.15 Vers une plus grande obligation de rendre compte - Qualité des rapports annuels	5	10	10	0	0	0	0
1.16 Comptes publics de la province	10	14	10	2	1	0	1
<b>Total</b>	<b>198</b>	<b>374</b>	<b>118,75</b>	<b>138,5</b>	<b>99,5</b>	<b>10,25</b>	<b>7</b>
<b>%</b>	<b>–</b>	<b>100</b>	<b>32</b>	<b>37</b>	<b>26</b>	<b>3</b>	<b>2</b>